



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Secrétariat général

Paris, le **22 MARS 2021**

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Le ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports

à

Mesdames et messieurs les représentants de
l'intersyndicale jeunesse et sports

Objet : Formation professionnelle statutaire, initiale et continue

Références : Courrier intersyndical du 29 janvier 2021

Par courrier en date du 29 janvier 2021, vous avez sollicité le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée chargée des sports, la secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement sur l'ouverture d'une concertation consacrée à la formation professionnelle statutaire initiale et continue des personnels relevant du champ de la jeunesse et des sports.

Dans la perspective d'une réflexion prenant en compte l'ensemble des métiers des personnels techniques et pédagogiques, ce travail pourra s'engager rapidement dans le cadre de l'Agenda social et réunir la direction générale des ressources humaines, la direction des sports, la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, ainsi que l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

À cette occasion, les champs de la formation initiale et continue seront abordés dans leur globalité, plus particulièrement la pertinence de leurs contenus, le continuum de l'offre de formation et son inscription dans le cadre du schéma directeur de la formation des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Afin d'engager la concertation, un calendrier de réunions va vous être proposé très prochainement.

**POUR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
ET PAR DÉLÉGATION
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

Marie-Anne LÉVÊQUE

CPI :

- Direction générale des ressources humaines
- Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de vie associative
- Direction des sports